

Interpellation des députés représentant les groupes parlementaires au sein du groupe de concertation pour les axes forts de transport public urbain (AFTPU) du PALM demandant au Conseil d'État une confirmation de son engagement pour le prolongement vers l'Ouest la nouvelle ligne de tram

Développement

Les premières voies des tramways lausannois furent posées en mars 1896 et la première ligne fut inaugurée le 29 août suivant. Dans les années 1930, le réseau comptait 66 km de lignes. Ces lignes furent remplacées l'une après l'autre par l'arrivée des autobus et trolleybus et l'exploitation du réseau de tramways lausannois cessa définitivement en 1964.

50 ans après l'arrêt de l'exploitation de la dernière, une nouvelle ligne devrait finalement être inaugurée en 2017 entre la gare CFF de Renens et le Flon. Avec ses 4.7 km et ses 9 rames, il s'agira de la nouvelle ligne de tram la plus courte au monde. Elle sera équipée d'un dépôt et garage atelier, actuellement prévu sur le site urbain de Perrelet.

L'EMPD-141 prévoyait que cette première étape de développement du nouveau tramway lausannois (en priorité A de la Confédération) soit suivie d'une deuxième étape (en priorité B de la Confédération) caractérisée par un prolongement de la ligne à ses deux extrémités: du Flon vers le quartier de la Blécherette et de Renens en direction de Bussigny et Villars-Ste-Croix. Or, le premier prolongement rencontre des difficultés de choix de mode de transport et de tracé et le deuxième, déclassé en priorité C, risque d'être repoussé aux Calendes grecques. Aucune solution ne semble donc se dessiner à court terme pour l'agglomération de l'Ouest lausannois, en plein développement démographique, industriel et commercial.

Nos ancêtres ont su mettre en exploitation 11 km de ligne en seulement 6 mois. Aujourd'hui nous devons faire preuve d'ambition et d'esprit visionnaire en intégrant, dans la première étape de développement déjà, le prolongement de la ligne de tram vers l'Ouest. Les avantages de ce prolongement immédiat sont multiples. Entre autres:

- il permettra de faire face aux besoins de l'Ouest lausannois en reliant directement le centre-ville de Lausanne à la zone industrielle et commerciale très fréquentée de Crissier-Bussigny, où le développement du trafic motorisé individuel est anarchique et le besoin d'une véritable alternative en commun est réel, preuve en est le succès de la nouvelle ligne de bus no 17;
- il permettra également de relier de façon efficace les nouveaux quartiers résidentiels de l'Ouest lausannois;
- il deviendra une véritable artère de développement de l'Ouest lausannois.

Il s'agit d'un acte politique fort de la part du Canton, une démonstration tant à la population vaudoise qu'à la Berne fédérale que ce projet ne se limite pas à un projet de transport lausannois, mais est un projet pour l'agglomération.

Texte

Dans ce contexte, les signataires demandent au Conseil d'État:

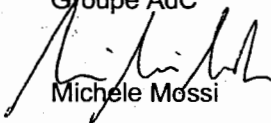
- de confirmer son engagement pour un prolongement à très court terme de la ligne de tram Flon-Renens vers l'Ouest lausannois, au-delà de la gare Renens;

- de confirmer si ce prolongement peut être réalisé immédiatement à la suite de l'inauguration du tronçon Flon-Renens, voire en parallèle;
- de présenter les démarches en cours et prévues pour que ce prolongement puisse être accepté par la Confédération parmi les projets en priorité B;
- de décrire les éventuelles possibilités de financement et/ou pré-financement de ce nouveau tronçon par le Canton.

Lausanne, le 28 juin 2011

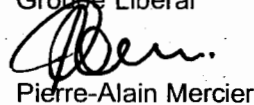
Représentants des groupes parlementaires au sein du groupe de concertation pour les axes forts de transport public urbain (AFTPU) du PALM

Groupe AdC



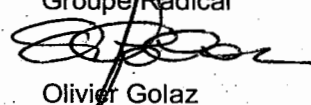
Michele Mossi

Groupe Libéral



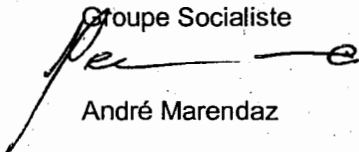
Pierre-Alain Mercier

Groupe Radical



Olivier Golaz

Groupe Socialiste



André Marendaz

Groupe UDC



Michel Miéville

Groupe Verts



Tinetta Maystre

Sachant développer